



LA QUESTION LOUIS XVII

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Tél. : 48.44.31.07

39, rue Anatole-France - 93130 NOISY-LE-SEC

**Compte-rendu de la Réunion
tenue le samedi 27 octobre 2001
au Restaurant "Le Louis XVII"
40, boulevard Malesherbes, à Paris 8^{ème}**

Étaient présents :

M. Hamann
M. Desjeux
M^{me} Pierrard

Président
Secrétaire Général
Trésorière

et

M^{mes} Bodouroff-Julie, Coque, de Crozes, de Confevron, Desmangeot, de La Forest-Divonne, Simon,
Védrine, Wiener,
M^{elle} Coutin,
MM. Bancel, du Chalard, Gautier, Majewski, Noyé, Pietrek.

Étaient excusés

M^{me} de La Chapelle, Collon-Sabourin,
MM. Mésognon, Spitzer, Tremblay.

Après le déjeuner habituel, le Président ouvre la séance :

I – La vie du Cercle

- Nous avons le plaisir de compter parmi nous deux des membres les plus récents :
Mme Coque et M. Noyé.
- Le Cercle annonce la parution de l'ouvrage de Mme Védrine : Le Petit Capet, Roi de France
Il sera proposé à la vente au siège du cercle.

II – Les recherches

❖ par Mme Védrine

Que s'est-il passé la nuit du 19 janvier 1794

Nous en sommes réduit aux hypothèses : voici celle de Mme de La Chapelle et la mienne, étayée par les faits et la logique.

Le 19 janvier vers 9 heures du soir, les 4 commissaires de garde : Lorinet, Cochefer, Lasnier et Legrand, montent au 2^e étage de la Tour, où vivent le Dauphin et le ménage Simon. Ils trouvent le petit Capet « en bonne santé » et donnent à Simon une décharge. Les Simon, qui dès cet instant n'ont plus la garde du Dauphin, descendent pour rentrer dans leur nouveau logis, Cour des Écuries, à deux pas de la Tour. Les commissaires descendent également, pour rejoindre la Salle du Conseil, au rez-de-chaussée, où ils dînent et où ils dorment.

Et l'enfant ? Peut-on penser que l'on va laisser seul dans l'appartement désert un enfant de huit ans, intrépide et remuant. L'enfermer dans sa chambre ? le fameux « jour » est déjà percé, il cherchera à passer à travers.

La Salle à manger ? elle à une cloison vitrée.

Demain, à l'aube les ouvriers de Durand viendront travailler dans la chambre ; le plus simple est évidemment qu'il descende avec tout le monde, et gagne dans la petite Tour, la salle à manger, pour laquelle on a fait il y a quelques jours

« une clé de sûreté ». On sait que la Commune déclarait 6 mois plus tôt, qu'un enfant de cet âge ne pouvait se passer des soins « d'une personne du sexe ».

Mme de La Chapelle pense avec raison, que « la personne du sexe » qui remplace Marie Jeanne Simon est la citoyenne Gourlet, femme du guichetier du Grand Mur.

Le petit Capet est sans doute interné dans la petite Tour, tout au moins pendant la durée des travaux de la chambre.

Les faits :

- | | |
|---|------------------------|
| ➤ les princesses ne l'entendent plus | 19 janvier |
| ➤ clé de sûreté pour la salle à manger de la petite Tour | 7 janvier – 18 nivôse |
| ➤ on met sans raison un mois après Tison au secret | 26 février – 8 ventôse |
| ➤ on renvoie Monié et le remplace par Gourlet | 26 février – 8 ventôse |
| ➤ suppression du corps de garde du 1 ^{er} étage, seul accès à la petite Tour | Août 93 |

Quel pêché Tison a pu commettre au fond de son cachot ? il a sans doute entendu la voix du Dauphin et s'en est ouvert à Monié. On s'est débarrassé des deux bavards. Monié a 34 ans ; il survivra 17 ans à son « arrêt de travail ».

La logique :

- On facilite la sortie éventuelle en rapprochant le prisonnier de l'unique porte de la Tour ; on évite le passage très long des 8 guichets qu'il faut ouvrir et fermer. Il suffit de descendre quelques marches pour sortir de la Tour
- On ne peut laisser le Prisonnier d'État dans une chambre où les ouvriers vont, viennent et travaillent ; quand on réintègrera l'Enfant du Temple dans sa chambre, elle sera aménagée de façon à ce que l'on ne puisse le voir qu'à travers d'un guichet barré.

III – Internet

Il est prévu d'enrichir notre site, en particulier avec les rubriques « recherches » des compte-rendus.

IV – Le Colloque de Strasbourg

Un nouvel envoi du questionnaire va être fait pour permettre la prise de décision de lancer ou non cette opération. Pour cela tous les Membres devront le renvoyer rapidement.

V – Questions diverses

Mme Wiener signale un article d'un journaliste au sujet d'un livre de Juan Balanso sur les Bourbons ; il aurait retrouvé les archives du Comte de Chambord.

Dans le dernier Cahier Louis XVII, il fallait lire :

... présumés exécutés ... et non pas présumé exécuté

Nous avons malheureusement noté le décès de deux de nos Membres :

M. Nottale

M. Le Bacon

L'Assemblée Générale aura lieu le samedi 19 janvier 2002. Vous recevrez en temps utile les instructions nécessaires.

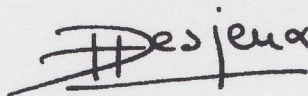
Un nouvel ouvrage vient de paraître :

Louis XVII et son évasion en Flandres par Didier-Georges Dooghe

À commander aux Editions MDC, 61, rue d'Haubourdin, 59139 Wattignies au prix de 220F franco

La séance est levée à 17h00

le Secrétaire Général



Édouard Desjeux